

Installateur en chauffage central

RÉF | 3000

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Analyser les données techniques d'un projet de chantier : préparation de l'analyse, analyse technique du projet de chantier, finalisation;
- Réaliser le métré d'un projet de chantier : préparation, métrer les postes, finalisation;
- Réaliser le devis d'un projet de chantier : préparation du devis, établir les prix de revient, finalisation du devis;
- Gérer l'exécution technique d'un chantier : préparation du chantier, conduite du chantier, finalisation;
- Assurer la gestion administrative et commerciale : création ou reprise d'une entreprise, gestion des volets administratif, financier et social, évaluation des points forts et des points faibles d'une entreprise, négociation des affaires;
- Concevoir une installation de chauffage central : détermination des caractéristiques thermiques d'un bâtiment, sélection des émetteurs de chaleur, détermination des générateurs de chaleur, conception d'une installation mazout, d'une installation gaz, d'un réseau hydraulique d'une installation de chauffage central, d'une installation de production d'eau chaude, d'une régulation d'une installation de chauffage central;
- Gérer la maintenance d'une installation en chauffage central : réalisation de la maintenance d'une installation, adaptation d'une installation existante.

Programme

- **Cours professionnels :**

Année préparatoire :

Chantier et atelier (y compris com. technique et finitions); TC gestion spécifique/4 travaux en hauteur; Canalisation soudure (oxy et semi-automatique); Gaz; Canalisations; Corps de chauffe - climatisation; Appareils de distribution - appareils sanitaires; Local de chaufferie - approvisionnement combustible; Eaux usées; Production d'ecs et échangeurs; Module

spécifique; Commandes électriques et régulation; Mise en service - maintenance.

1ère année :

Déterminer les caractéristiques thermiques d'un bâtiment; Déterminer les générateurs de chaleur; Concevoir une installation de production d'eau chaude sanitaire; Concevoir réseau hydraulique d'une installation chauffage central; Sélectionner des émetteurs de chaleur; TC technique spécifique. : réal. métré chantier; TC technique spécifique. : réal. devis chantier; TC technique spécifique : analyse données technique chantier.

2ème année :

TC technique spécifique gestion ex. technique chantier; Négocier des affaires; Concevoir une installation mazout; Suivi du projet d'entreprise; Concevoir une régulation d'une installation de chauffage central; Gérer la maintenance d'une installation de chauffage central; Concevoir une installation spéciale; Concevoir une installation de gaz; TC gestion spécifique : créer ou reprendre une entreprise; TC gestion spécifique : assurer le volet social; TC gestion spécifique : assurer le volet administratif; TC gestion spécifique : assurer le volet financier; TC gestion spécifique : évaluer son entreprise.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

• **Cours de Gestion :**

Esprit d'entreprendre; Création d'entreprise; Législation; Stratégie commerciale; Gestion commerciale; Comptabilité; Fiscalité; Plan financier.

• **Pratique Professionnelle :**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- **Convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un **délégué à la tutelle**.

- Contrat de travail

- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Peuvent être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession, les auditeurs :

- Titulaires d'un certificat d'apprentissage dans la profession
- Titulaires d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession
- Occupés ou ayant été occupés dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

[Visionnez la vidéo vous présentant cette formation.](#)

Certification(s) visée(s) Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 ans

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 de moins de 2 mois -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

- OU** 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;
- OU** CESI;
- OU** 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);
- OU** Certificat d'apprentissage;
- OU** Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

La certification en formation continue [GI](#), [GII](#), [PL](#) :

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- [Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)
- La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

efp / SFPME- Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>